



OFFRE D'EMPLOI PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

Poste saisonnier – Un (1) poste à pourvoir

La Municipalité de Pointe-Calumet est à la recherche d'une personne dynamique, responsable et polyvalente pour assurer l'entretien et la surveillance de ses patinoires extérieures durant la saison hivernale.

Sous la supervision du directeur des travaux publics, la personne titulaire du poste contribuera à maintenir des installations sécuritaires, propres et accueillantes pour les citoyens.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Assurer l'entretien quotidien et la surveillance des patinoires extérieures;
- Effectuer l'arrosage et l'entretien des surfaces glacées afin d'en maintenir la qualité;
- Procéder au déneigement des patinoires et des accès aux installations;
- Assurer l'entretien intérieur et extérieur du bâtiment du parc;
- Participer au déneigement des bâtiments et installations municipaux, selon les besoins;
- Veiller à la propreté et à la sécurité des lieux;
- Accueillir les usagers et veiller au respect des règlements et des consignes de sécurité;
- Effectuer toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- Être disponible les soirs de semaine ainsi que les fins de semaine, de jour comme de soir;
- Faire preuve de flexibilité quant à l'horaire de travail, notamment durant les congés scolaires et selon les conditions météorologiques;
- Être en mesure d'effectuer des tâches physiques à l'extérieur, dans des conditions hivernales;
- Être capable de travailler de façon autonome et en équipe.

APTITUDES ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- Être dynamique, fiable et responsable;
- Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et d'initiative;
- Avoir une bonne condition physique;
- Posséder un bon sens de l'organisation et des responsabilités;
- Aimer travailler avec le public et offrir un service courtois aux citoyens;
- Faire preuve de ponctualité et de disponibilité.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Statut : Poste saisonnier

Horaire : Environ 15 à 40 heures par semaine, selon les besoins du service et les conditions météorologiques.

Salaire : Selon la convention collective en vigueur.

Période d'emploi : Approximativement du 1^{er} décembre 2026 au 1^{er} mars 2027, selon les conditions météorologiques.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitæ au plus tard le 6 novembre 2026, par courriel, à l'attention de :

M. Marc Jossart
Directeur des travaux publics
Municipalité de Pointe-Calumet
300, avenue Basile-Routhier
Pointe-Calumet (Québec) J0N 1G2
greffe@pointe-calumet.ca

La Municipalité de Pointe-Calumet remercie toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La Municipalité souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.